

on est là!

Pour l'avenir des cheminot-e-s

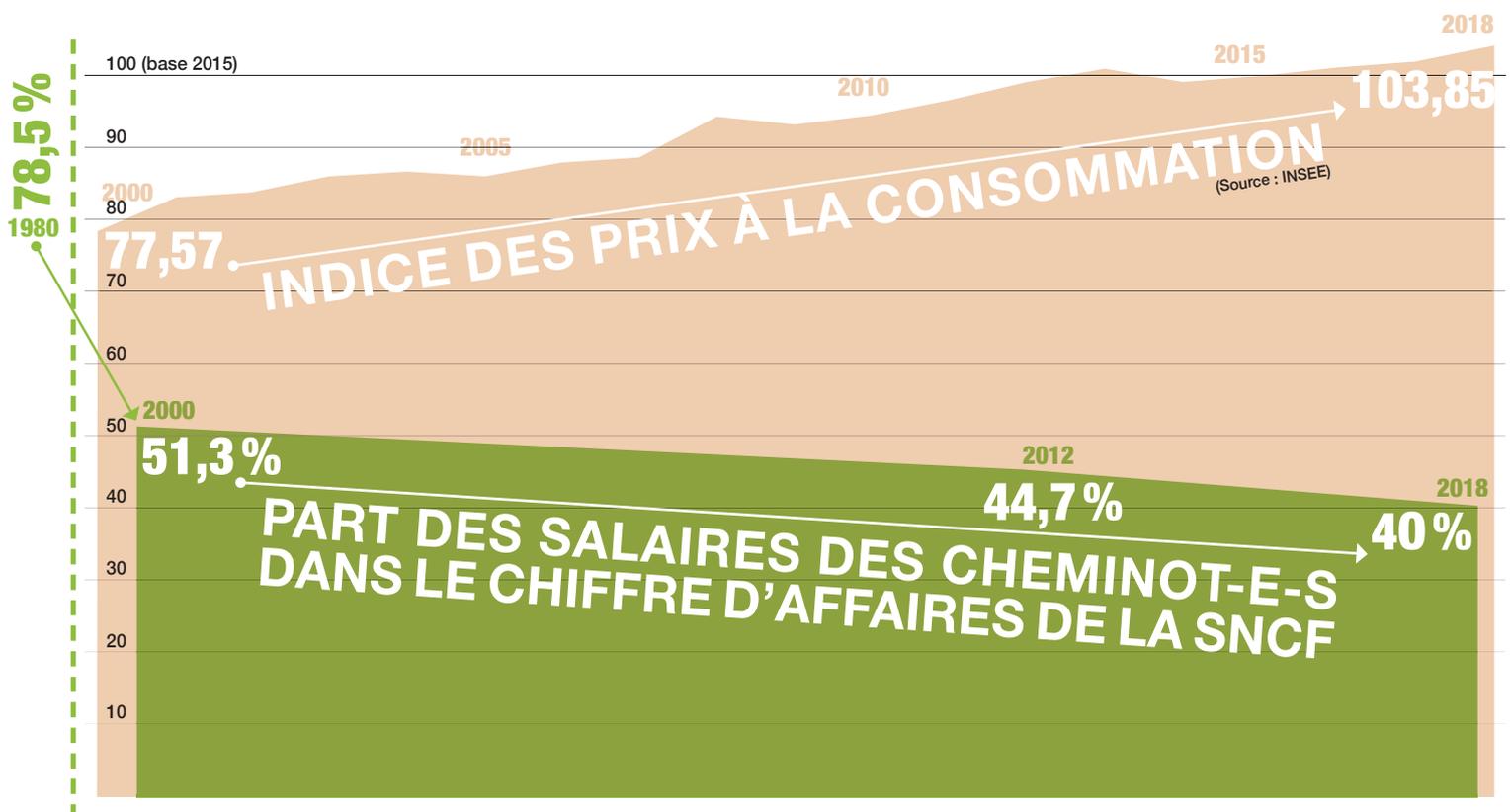
NE NOUS LAISSONS PLUS VOLER NOS SALAIRES

La direction actuelle nous vole la valeur ajoutée que nous créons par notre travail, avec un double objectif : permettre aux patrons de jouer au cheminopoly avec cette richesse et ensuite dévaloriser le métier de cheminot ! Il y a 50 ans, sur 8 heures de travail, seulement 3 heures étaient nécessaires au paiement de notre travail, les 5 suivantes représentaient déjà la plus-value pour l'entreprise.

Aujourd'hui, avec l'augmentation constante de la productivité, ce temps a fortement diminué, d'où l'augmentation constante des profits.

Les cheminot-es se font voler une part de plus en plus grande de la richesse produite par leur travail.

C'est une injustice à laquelle SUD-Rail veut mettre un terme !



En 2018, nos salaires représentent 40 % du chiffre d'affaires de la SNCF. C'était 44,7 % en 2012... 51,3 % en 2000... et 78,5% en 1980 !

**LORSQUE NOUS OBTENONS PAR LA LUTTE DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE,
UNE DIMINUTION DU TRAVAIL SANS PERTE DE SALAIRE,
DES ACQUIS SOCIAUX...
LEURS PROFITS DIMINUENT !**

**A l'inverse,
lorsque les salaires
sont gelés,
que le temps de travail
augmente,
que la productivité
est accrue,
ce sont les profits
et plus-value
des patrons
qui augmentent!**



Salaires, emplois, conditions sociales, de travail et de vie... Récupérons notre dû!

Ce que réclame SUD-Rail au plan salarial n'est pas déconnecté d'autres revendications sur la grille, les mécanismes d'avancement, la protection sociale, les retraites, les conditions de travail, le statut...

Sur tous ces points, il s'agit bien de choisir son camp : soit nous sommes du côté de ceux qui sont prêts à liquider tous nos droits ou à accompagner le dumping social, y compris sur la protection sociale et les systèmes de retraite, soit nous sommes légitimes pour combattre ce vol des richesses que nous produisons et, dans ce cas, sans un affrontement, ils ne seront pas prêts à nous rendre ce qui leur permet de faire vivre leur système.

Que donnent réellement les résultats annuels de la SNCF?

- 1/** Le chiffre d'affaires du Groupe SNCF progresse de 4,2 % en 2017 pour atteindre 33,5 milliards d'euros.
- 2/** La marge opérationnelle est en hausse 16 %, soit 4,6 milliards d'euros.
- 3/** Le chiffre d'affaires de l'entreprise publique SNCF (l'EPIC) progresse : 11,7 % en 4 ans. Soit de 27,24 à 31,83 milliards d'euros entre 2014 et 2017.
- 4/** L'ensemble des branches affiche des résultats en progression !
- 5/** La valeur ajoutée par le travail des cheminot-es réalise un bond en 4 ans de 38 481 millions d'euros !

Les salaires, eux, n'ont plus augmenté depuis 4 ans! = 4 fois 0 % !

En seulement 10 ans, les cheminots ont perdu 20 % de pouvoir d'achat. Perte que certains ont tenté de nous faire avaler contre quelques primes !

*Outre cette baisse de pouvoir d'achat,
les cheminots payeront ensuite ce gel des salaires
tous les ans, dans le cadre de leur future pension,
qui sera d'autant diminuée !*

En 10 ans, la perte de pouvoir d'achat consécutive à la faiblesse des augmentations salariales pèse autant que la contre-réforme des retraites !

Travailler plus pour toujours moins?!

En 10 ans, le temps de travail nécessaire pour acheter ne cesse de s'allonger :

Pour une baguette : 1/3 de temps en plus, soit 3 minutes au lieu de 2.

Pour une voiture familiale : 17 mois aujourd'hui contre 11 mois il y a 10 ans.

Pour 120 m³ d'eau : 40 heures contre 20.

Pour 1 kg de poulet : 36 minutes contre 30.

Pour une maison : 18 ans contre 10 ans.

(Temps de travail estimé à partir du salaire moyen net horaire en 2018 et 2008.)

Défendons nos vies, contre leurs profits !

Refusons le système actuel, dans lequel le gaspillage, la répression, et les abus trônent ! Système qui abandonne l'idée de service public, de solidarité et met en place des mécanismes financiers pour récupérer une partie de ce que nous gagnons (impôts, taxes, crédits...).

Mais comme cela ne suffit jamais, le patronat n'hésite pas à compléter une productivité qu'il augmente sans cesse par d'autres retraits sur le salaire différé (déremboursement de la CPR, jour de carence, retraites, facilités de circulation, politique logement, etc.).

Ajoutons à tout cela des notations bridées par la politique d'entreprise, c'est du « travailler plus pour gagner moins » que l'on nous impose.

Les plus hautes rémunérations de l'entreprise ont augmenté de près de 102% entre 2000 et 2016

Pendant ce temps, on trinque ! Les salaires d'embauche à la PR 4 et à la PR 5 flirtent avec le Smic et il devient courant qu'après plus de dix ans de service, certains agents ne touchent que quelques euros au-dessus du salaire minimum légal.

Le gel de nos salaires, la baisse de pouvoir d'achat, sert également d'argument pour renforcer l'idée de crise et créer un chantage permanent à l'emploi.

Contre leurs profits, les licenciements, les délocalisations de charge vers les pays où l'exploitation fait rage, défendons des augmentations de salaire correspondant à notre travail et de nouveaux avantages sociaux !

Refusons la concurrence qu'ils orchestrent entre salariés du public et du privé, dont le but reste plus que jamais l'augmentation de leurs profits. Notre objectif doit être que le travail, les salaires, le statut soient une réponse à nos besoins collectifs et individuels.

Gagnons un paiement plus juste du travail des cheminotes et des cheminots

De l'argent, il y en a !

- Les 3,1 % consacrés au forfait-jours.
- L'argent utilisé pour l'intéressement.
- Les 112 millions d'euros utilisés pour le versement de La Prime et de la GIR.
- Le dividende salarial.
- Le PPP de Vinci sur la LGV Sud-Ouest qui va coûter à lui seul plus de 100 millions d'euros par an.
- Les dizaines de millions qui seraient gagnés en supprimant la propagande patronale qui vient aujourd'hui envahir les agents.
- Les centaines de millions qui participent au Monopoly planétaire de Pépy.
- Les dizaines de millions d'euros placés dans un projet incongru de changement de nom de Voyages SNCF.

Les exemples sont nombreux de cette gabegie financière dont les patrons présentent la facture aux agents chaque année, en prônant la rigueur salariale... **Les sommes dépensées pour les systèmes d'individualisation auraient permis d'augmenter chaque cheminot de près de 1000 euros annuels en 2017 !**



On est là!
**POUR DÉFENDRE
LES SALAIRES**



SUD-Rail propose d'agir pour que toutes les sommes disponibles (primes, intéressements, participation, dividende salarial) soient utilisées pour des **augmentations générales des salaires** et non pas pour au final les minorer !

- Une nouvelle grille des salaires, garantissant un **avancement** mécanique.
- Une **augmentation** des salaires en somme uniforme pour tous.
- Une mesure immédiate de **rattrapage** sous forme d'une augmentation uniforme de 400 euros du salaire net mensuel.
- Le salaire **minimum à 1 800 euros nets** pour la 1^{re} position pour les CP et les contractuels des annexes A1, A3, B. Pour les annexes C « hors cadre », un point de départ équivalent aux agents du cadre permanent, avec une bonification de 50 euros par tranche de 3 ans.
- Un véritable **treizième mois** comptant pour la retraite, pour les cheminots et les contractuels.
- L'attribution d'une **gratification unique** annuelle en juin, uniforme, d'un minimum de 1 800 euros. Elle devra être liquidable.
- L'**arrêt de la hiérarchisation** des éléments liés aux contraintes : primes, indemnités, gratifications, et les allocations, dont l'allocation familiale supplémentaire, avec alignement sur le taux le plus haut pour tous.
- L'intégration de la **prime de travail dans le traitement** (comptant entièrement pour la retraite), calculée sur le taux le plus élevé pour les cheminots et les contractuels, et l'intégration de l'indemnité de résidence.
- Une **mesure spécifique d'équité**, pour la seule catégorie du personnel qui voit sa prime de travail amputée après un retrait du poste, temporaire ou pas, qu'il soit médical ou autre. Les ADC dont la prime de traction est une prime de travail doivent percevoir dans ces circonstances une PMJR (prime moyenne journalière) pour chaque journée de service.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

 **Pour l'avenir**
des
cheminot/e/s 

DU 16 AU 22 NOVEMBRE VOTEZ

Fédération des syndicats de travailleurs du rail www.sudrail.fr

Sud Rail